

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 12 juin 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Morlaix

NOR : JUSB2015967A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;
Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Rennes en date du 9 juin 2020 portant délégation au tribunal de proximité de Morlaix ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 22 juin 2020, mis fin aux fonctions de Madame Brigitte FAVE (HARDY), greffière principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de proximité de Morlaix.

Article 2

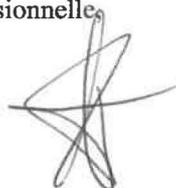
Madame Annie VILDIER (COUBEL), adjointe administrative principale au tribunal judiciaire de Brest, déléguée au tribunal de proximité de Morlaix par décision des chefs de cour, en date du 9 juin 2020, est nommée, à compter du 22 juin 2020 à titre exceptionnel pour la période du 22 juin 2020 au 21 décembre 2020, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de RENNES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 12 juin 2020

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,



Aude TORCHY